

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Au prône. — II Titulaires d'églises paroissiales. — III Offices de l'Eglise. — IV Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse, au sujet de l'Encyclique de Sa Sainteté Pie X, aux catholiques de France. — V Lettre Encyclique de Notre Très Saint-Père le pape Pie X, pape par la divine Providence. — VI L'incident de l'école de Rawdon. — VII Nouvelles religieuses. — VIII La communion fréquente facilitée aux malades. — IX Apostolat de la prière. — X Aux prières. — XI Prières des Quarante-Heures.

## AU PRONE

Le dimanche, 10 février

On annonce le Carême ;

*Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, le vendredi 15, le 1er annivers. du sacre de Mgr l'évêque ;*

*Dans le diocèse de Joliette, la collecte pour les écoles du Nord-Ouest.*

*L'office de la Sainte Famille est remis au samedi 16.*

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 17 février

Comme le premier dimanche du Carême est privilégié contre tout office de le classe, (Rubr. génér. du brev., titre x, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune autre messe, même de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre vi).

## OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 10 février

10 DIVERS OFFICES DU JOUR :

On fait en ce jour l'office du dimanche de la Quinquagésime, dernier avant le Carême. Chrétiens convaincus, évitons avec soin les désordres si communs ces trois jours-ci. Quoi de plus insensé que de se préparer au recueillement par la dissipation, au jeûne par l'intempérance, à la mortification par la sensualité, à la tristesse salutaire de la pénitence par les éclats tumultueux d'une joie dissolue ? Entrons dans l'esprit de l'Eglise, évitons ces désordres et empêchons-les chez ceux dont nous répondons à Dieu. Autant que possible faisons amende honorable, dans quelque église où le Saint-Sacrement est exposé à cette fin pendant ces trois jours.